

Délibération 2024/01/22/01

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 janvier à 18h30 se sont réunis les membres du conseil municipal de La Neuville, sous la présidence de M Thierry DEPOORTERE, Maire, et suite à une convocation du 17 janvier 2024.

Nombre de conseillers en exercice :14

Nombre de conseillers présents :11

Nombre de suffrages exprimés :12

Etaient présents : M Thierry **Depoortere**, Mme Danièle **Cambier**, M Dominique **Dhalluin**, M Régis **Dupont**, Mme Nicole **Lacante**, , Mme Céline **Laloyer**, M Ludwig **Lesoin**, Mme Aurélie **Royer**, Mme Valérie **Vanlaer**, M Michel **Verhaeghe**, M Jérôme **Verriest**

Absents excusés : Mme Marine **Verriest** donne pouvoir à M Jérôme **Verriest**.
Mme Christine **Cossard**, M Didier **Boiron**.

Objet : Demande de subvention pour l'aménagement d'un terrain multisport, d'une aire de jeux, d'un boulodrome et d'un parcours sportif

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que le projet d'aménagement nécessite d'engager des investissements significatifs. Ce projet est susceptible de bénéficier de la subvention :

- ADVB (Aide Départementale aux Villages et Bourgs) avec le bonus Nord Durable ;
- FAPL (Fonds d'Appui aux Projets Locaux) ;
- EQSP2 (Equipements sportifs en accès libre) ;

Le coût total prévisionnel de l'opération 2024 s'élève à 349 121.11€.

Le plan prévisionnel de financement est décrit comme suit :

				Département	Région	
	Solution de base	PSE	Autres frais	ADVB	FAPL	EQSP2
Travaux préliminaire	1 500.00 €			X	X	
Aire de jeux Phase 2	81 302.78 €			X	X	
Terrain multisport	132 782.10 €			X		X
Boulodrome	28 127.23 €			X		X
Parcours sportif	9 470.00 €			X		X
Terrassements	6 394.00 €	255.00 €		X	X	
Revêtements	15 133.44 €	3 922.88 €		X	X	
Plantations	29 776.03 €	7 068.90 €		X	X	
Engazonnement	11 104.05 €	4 202.70 €		X	X	
Mobiliers	2 407.00 €	1 675.00 €		X	X	
MOE EPURE			14 000.00 €	X	X	
Aire de jeux Phase 1			99 862.56 €	X		
TOTAL DES DEPENSES	317 996.63 €	17 124.48 €	113 862.56 €	448 983.67 €	178 741.78 €	170 379.33 €
TAUX DE SUBVENTIONS				40%	25%	50%
BONUS NORD DURABLE				15%		
SUBVENTIONS DEMANDEES				246 941.02 €	44 685.45 €	50 000.00 €
						plafond

Après étude et délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents approuve :

- De solliciter une subvention au titre de l'ADVB pour un montant de travaux total de 448 938.67 € HT
- De solliciter une subvention au titre du FAPL pour un montant de travaux total de 177 241.78 € HT
- De solliciter une subvention au titre des Equipements sportifs en accès libre pour un montant de travaux total de 170 379.33 € HT
- D'autofinancer la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions, et à inscrire les crédits en dépense d'investissement sur l'exercice budgétaire 2024.
- D'autoriser Mr le Maire à signer les conventions de financement et tout document relatif à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à LA NEUVILLE, le jour, mois, an susdit

Pour copie certifiée conforme

Le Maire
 Thierry DEPOORTERE



(Faint mirrored text from the reverse side of the document, including details of the deliberation and the names of council members.)

Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant
Taxe d'habitation	1 250,00 €			
Taxe foncière sur les propriétés bâties	81 500,00 €			
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	161 782,00 €			
Taxe sur le foncier agricole	25 173,00 €			
Taxe sur les véhicules automobiles	9 470,00 €			
Taxe de circulation	4 994,00 €			
Taxe d'adduction d'eau	27 223,00 €			
Taxe d'assainissement collectif	29 772,00 €			
Taxe de rétribution de traitement des eaux usées	17 186,00 €			
Taxe de rétribution de traitement des eaux pluviales	3 467,00 €			
Produit des jeux et des fêtes				
Produit des locations de terrain				
Produit des taxes				
Total	426 872,00 €			

(Faint mirrored text at the bottom of the page, including the date and place of publication.)